**F**



**MVT/A/6/****INF/1**

**ORIGINAL :** **anglais**

**DATE :** **3 septembre 2021**

# Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées

# Assemblée

**Sixième session (6e session ordinaire)
Genève, 4 – 8 octobre 2021**

Rapport sur le Consortium pour des livres accessibles

*Document d’information établi par le Secrétariat*

## Introduction

1. Le présent document constitue le septième *Rapport sur le Consortium pour des livres accessibles* établi dans le cadre des assemblées des États membres de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).
2. Le *Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées* (ci‑après dénommé “Traité de Marrakech”) est entré en vigueur le 30 septembre 2016 après que 20 parties remplissant les conditions requises ont déposé leur instrument de ratification ou d’adhésion.
3. Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) est un partenariat public‑privé qui vise à mettre concrètement en œuvre les objectifs du Traité de Marrakech. En juin 2014, l’OMPI et un groupe de partenaires clés ont présenté l’ABC au Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes de l’OMPI (SCCR). L’ABC a pour but de faire augmenter le nombre de livres en format accessible et leur distribution aux personnes qui, dans le monde entier, sont aveugles, présentent des déficientes visuelles ou ont d’autres difficultés de lecture des textes imprimés.
4. L’ABC n’a pas de personnalité morale propre. Il s’agit d’une alliance de parties prenantes dirigée par l’OMPI. L’ABC est doté d’un conseil consultatif qui lui prodigue une expertise technique, garantit la transparence et contribue à la bonne communication avec les parties prenantes. Celui‑ci se compose de 14 membres désignés parmi les bénéficiaires, les titulaires de droits, les entités autorisées et les donateurs. Les organisations ci‑après y siègent à titre permanent :

le *DAISY Consortium*;

l’*International Authors Forum*;

le Conseil international pour l’éducation des handicapés de la vue;

la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques;

la Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction;

l’Union internationale des éditeurs;

l’Union mondiale des aveugles; et

l’OMPI (membre de droit).

## Activités du Consortium pour des livres accessibles

### Service mondial d’échange de livres de l’ABC

1. Le Service mondial d’échange de livres de l’ABC (ci‑après dénommé “service ABC”) gère le catalogue en ligne de livres disponibles dans des formats accessibles le plus riche au monde accessible gratuitement aux librairies et aux personnes qui ont des difficultés de lecture des textes imprimés. Ce service permet aux bibliothèques pour les aveugles participantes, appelées “entités autorisées”, telles que définies à l’article 2.c) du Traité de Marrakech, de rechercher, de commander et d’échanger des livres publiés dans des formats accessibles dans le monde entier. Sa plateforme technique qui repose sur le principe de l’informatique en nuage permet aux entités autorisées participantes de mutualiser leurs ressources en partageant les unes avec les autres leurs catalogues et leurs fichiers numériques respectifs en formats accessibles.
2. Le service ABC propose plus de 650 000 titres dans 80 langues qui peuvent faire l’objet d’échanges transfrontières sans qu’il soit nécessaire d’obtenir l’autorisation du titulaire du droit d’auteur. Près de 150 000 fichiers numériques en formats accessibles sont désormais téléchargeables directement par les entités autorisées.
3. Une étape importante a été franchie récemment avec l’adhésion de la 100e entité autorisée au service ABC. Parmi les 100 entités autorisées participantes, 46% se trouvent dans des pays en développement ou des pays parmi les moins avancés (PMA). En 2020, les entités autorisées participantes ont mis plus de 90 000 fichiers numériques en formats accessibles du catalogue de l’ABC à la disposition des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Voir l’annexe I pour la liste des entités autorisées membres du service ABC.
4. Si la principale application de l’ABC est un service d’échange entre bibliothèques (“l’application des entités autorisées”), l’ABC a maintenant mis au point une application complémentaire, également mise à disposition gratuitement, en plus de l’application des entités autorisées. Cette application complémentaire a été mise en service en avril 2021; destinée aux entités autorisées participantes, elle se présente sous la forme d’un outil que celles‑ci peuvent mettre à la disposition des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.
5. L’application complémentaire est un catalogue ouvert à la recherche publique, qui permet au public des entités autorisées participantes de demander et de télécharger immédiatement des exemplaires d’ouvrages figurant dans le catalogue de l’ABC dans des formats accessibles. Les entités autorisées certifient que les personnes qui téléchargent des fichiers numériques grâce à l’application complémentaire de l’ABC ont des difficultés de lecture des textes imprimés telles que définies à l’article 3 du Traité de Marrakech. Actuellement, 23 entités autorisées ont entériné les conditions d’utilisation de l’application complémentaire de l’ABC.

#### Activités futures concernant le service ABC

1. L’ABC continuera de mettre son application complémentaire à la disposition des entités autorisées participantes établies dans des pays qui ont ratifié le Traité de Marrakech et en appliquent les dispositions. Les entités autorisées qui souhaitent profiter de l’application complémentaire consentent à fournir à l’ABC la totalité de leurs fichiers numériques pour qu’ils soient hébergés sur le nuage de manière à être disponibles pour un téléchargement immédiat par les bénéficiaires, ainsi que par toutes les entités autorisées dans l’application des bibliothèques. L’ABC a fait une priorité d’encourager toutes les entités autorisées à mettre l’application complémentaire à la disposition de leur public.
2. L’ABC poursuit également ses discussions avec des partenaires clés en vue de la création d’un portail de recherche unique, de manière à fournir un espace public centralisé de recherche, de découverte et d’échange du plus grand nombre de titres dans des formats accessibles et dans le plus grand nombre de langues possible. Une telle capacité de recherche centralisée dans un ensemble de catalogues devrait constituer une aide supplémentaire pour les entités autorisées et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans la mesure où elle maximisera le nombre de titres accessibles à la recherche publique sur diverses plateformes et permettra ainsi aux bénéficiaires d’avoir accès une plus large gamme d’ouvrages.

### Formation et assistance technique

1. En raison de la pandémie de COVID‑19 et des restrictions actuelles en matière de voyages, les formations de l’ABC sur les dernières techniques de production de livres accessibles ne sont plus dispensées en présentiel mais sur une plateforme en ligne. L’OMPI a établi un partenariat avec un spécialiste de l’accessibilité, le Daisy Consortium, pour la conception et l’hébergement de son cours en ligne sur la production de livres accessibles. La version du cours en langue anglaise a été achevée la première et les modules ont ensuite été traduits par la Division linguistique de l’OMPI en français et en espagnol, et sont en cours de traduction en arabe.
2. Quatre‑vingt‑sept participants de 43 organisations partenaires du Ghana, du Lesotho, du Malawi, du Mali, du Maroc, du Myanmar, du Nigéria, de Palestine, du Pérou et de République dominicaine ont suivi ou sont en train de suivre le cours en ligne de l’ABC sur la production de livres accessibles en anglais, en espagnol ou en français. Le cours en ligne de l’ABC, qui comprend des séances interactives avec des spécialistes de l’accessibilité, continuera à être utilisé pour tous les futurs projets d’assistance technique.
3. Pour bon nombre d’entre eux, les bénéficiaires de la formation sont aveugles, malvoyants ou présentent d’autres handicaps. La plateforme a été conçue pour être inclusive et propose des contenus pédagogiques navigables, des quiz accessibles, ou encore des images et des vidéos accompagnées de descriptions. Le cours explique aux participants comment créer des livres accessibles au moyen de logiciels de production eux‑mêmes entièrement accessibles.
4. Le modèle d’assistance technique de l’ABC vise à donner aux organisations des pays en développement et des PMA les moyens de produire des supports pédagogiques dans différentes langues nationales à l’intention des élèves et étudiants des niveaux primaire, secondaire et universitaire qui ont des difficultés de lecture des textes imprimés. Depuis 2015, des participants de plus de 250 organisations, au nombre desquelles des organisations non gouvernementales (ONG), des établissements d’enseignement et des maisons d’édition, ont bénéficié d’une formation sur les dernières techniques de production de livres dans des formats accessibles.
5. Le Consortium de l’ABC a réalisé 15 projets d’assistance technique en 2021 et il finance la production d’environ 4000 ouvrages pédagogiques en formats accessibles dans des langues nationales. Des projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans les pays suivants :

Éthiopie, Ghana, Indonésie, Lesotho, Malawi, Mali, Maroc, Mexique, Myanmar, Nigéria, Palestine, République‑Unie de Tanzanie, Tunisie, Uruguay et Viet Nam.

D’autres projets d’assistance technique doivent débuter au dernier trimestre de 2021 au Kirghizistan, aux Philippines et au Sénégal.

1. Les fonds fiduciaires permettent ou ont permis de financer des projets de renforcement des capacités dans différents pays, comme suit :
* Fonds fiduciaire de l’Australie : Indonésie, Myanmar et Viet Nam;
* Fonds fiduciaire de la République de Corée : Kirghizistan, Mexique Philippines, Sénégal et Uruguay.

Tous les autres projets sont financés par le budget ordinaire de l’OMPI. L’OMPI continue d’accueillir favorablement les contributions des fonds fiduciaires au financement des projets de formation et d’assistance technique de l’ABC.

*Activités futures concernant la formation et l’assistance technique*

1. L’ABC et le Daisy Consortium prévoient d’ajouter un nouveau module au cours en ligne de l’ABC. Ce module novateur permettra aux participants d’apprendre à produire des ouvrages accessibles dans les domaines des sciences, de la technologie, de l’ingénierie et des mathématiques à l’aide d’un logiciel de production. Ceux‑ci devront au préalable avoir suivi les 10 premiers modules du cours en ligne de l’ABC. Le module concernant la production d’ouvrages portant sur les sciences, la technologie, l’ingénierie ou les mathématiques sera également conçu de manière à être accessible à tous.
2. Le cours en ligne de l’ABC, actuellement hébergé par la plateforme d’enseignement du Daisy Consortium, sera transféré sur celle de l’Académie de l’OMPI d’ici la fin de l’année.
3. Le secrétariat de l’ABC publiera au dernier trimestre de 2021 un appel à propositions dans lequel il invitera les organisations (ou les associations d’organisations) situées dans des pays en développement et des PMA à envoyer à l’OMPI leurs propositions de projets d’assistance technique pour 2022‑2023. Outre les critères énoncés pour la sélection des projets, la répartition géographique sera prise en considération.

### Édition accessible

1. L’ABC s’attache à promouvoir la production d’œuvres en format accessible “natif”, c’est‑à‑dire des livres qui peuvent être utilisés dès le départ aussi bien par les voyants que par les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Plus précisément, l’ABC encourage tous les éditeurs :
* à utiliser les fonctionnalités en matière d’accessibilité offertes par la norme ouverte EPUB3 pour la production de publications numériques; et
* à inclure une description des fonctionnalités en matière d’accessibilité offertes par leurs produits dans les informations qu’ils fournissent aux distributeurs, aux détaillants et aux autres maillons de la chaîne d’approvisionnement.
1. Les éditeurs et les associations d’éditeurs du monde entier sont invités à signer la *Charte mondiale de l’édition en format accessible* et ses huit ambitieux principes relatifs aux publications numériques en format accessible. Les derniers signataires en date de la Charte de l’ABC sont Wits University Press (Afrique du Sud), University of Michigan Press (États‑Unis d’Amérique) et Bristol University Press (Royaume‑Uni). La liste complète des signataires de la Charte de l’ABC figure à l’annexe II.
2. L’ABC a organisé l’édition annuelle du *Prix international d’excellence en matière d’édition accessible*, qui récompense les organisations reconnues pour leur clairvoyance et leur détermination, ainsi que pour leurs réalisations en matière de promotion de l’accessibilité des publications numériques aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Les candidats présélectionnés dans la catégorie éditeurs pour 2021 sont :
* House of Anansi Press (Canada),
* University of Michigan Press (États‑Unis d’Amérique) et
* Taylor & Francis Group (Royaume‑Uni).

Les candidats présélectionnés dans la catégorie projets pour 2021 sont :

* la Fondation Dorina Nowill pour les aveugles (Brésil)
* le réseau national de services équitables de bibliothèque (NNELS, Canada)
* le Centre Sao Mai pour les aveugles (Viet Nam)
* le comité de pilotage interministériel pour le développement d’une offre de livres numériques nativement accessibles (COPIL, France)

Le nom des lauréats du Prix international d’excellence de l’ABC sera annoncé le 20 octobre 2021 lors d’une cérémonie qui aura lieu pour la première fois à la foire du livre de Francfort.

#### Activités futures concernant l’édition en format accessible

1. Pour répondre aux demandes d’éditeurs qui souhaitaient bénéficier de formations spécialement axées sur leurs besoins, l’OMPI a fait appel aux services d’un spécialiste de l’accessibilité, le Daisy Consortium, qu’elle a chargé de concevoir un module qui sera ajouté au cours en ligne de l’ABC. Ce module permettra à des participants du secteur de l’édition – de pays tant développés qu’en développement – d’apprendre à créer des ouvrages en format accessible “natif” à l’aide d’un logiciel d’édition professionnel, qui diffère du logiciel utilisé par les entités autorisées pour convertir des ouvrages existants afin d’en publier des exemplaires en format accessible.

[Les annexes suivent]

## ANNEXE I. Liste des 100 entités autorisées participant au Service mondial d’échange de livres de l’ABC

Les entités autorisées signalées par un astérisque (\*) ont entériné les conditions d’utilisation de l’application complémentaire de l’ABC.

1. Afrique du Sud : *South African Library for the Blind* (SALB)
2. Allemagne : Centre allemand pour la lecture accessible (précédemment connu sous le nom de Bibliothèque centrale d’Allemagne pour les aveugles) (DZB)
3. Antigua‑et‑Barbuda : Département des aveugles et des déficients visuels
4. Argentine : *Asociación Civil* Tiflonexos
5. Australie : *VisAbility*
6. Australie : *Vision Australia*
7. Autriche : *Hörbücherei*
8. Bangladesh : *Young Power in Social Action* (YPSA)
9. \*Belgique : Eqla (précédemment connue sous le nom d’Œuvre nationale des aveugles)
10. \*Belgique : *Luisterpuntbibliotheek* (auparavant connue sous le nom de Bibliothèque néerlandophone de livres sonores et en braille)
11. \*Belgique : Ligue Braille
12. Bhoutan : *The Muenselling Institute* (MI)
13. Bolivie (État plurinational de) : *Instituto Boliviano de la Ceguera* (IBC)
14. \*Brésil : Fondation Dorina Nowill pour les aveugles
15. Bulgarie : *National Library for the Blind “Louis Braille 1928”*
16. \*Burkina Faso : Union Nationale des Associations Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants (UNABPAM)
17. Canada : *BC Libraries Cooperative 2009*, Réseau national de services équitables de bibliothèque (NNELS)
18. \*Canada : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
19. \*Canada : Institut national canadien pour les aveugles (INCA)
20. \*Canada : Centre d’accès équitable aux bibliothèques (CAÉB)
21. Chili : *Biblioteca Central para Ciegos* (BCC)
22. Chypre : *Pancyprian Organization of the Blind*
23. Colombie : *Instituto Nacional para Ciegos* (INCI)
24. \*Croatie : Bibliothèque croate pour les aveugles (HKZASLI)
25. Danemark : Bibliothèque nationale danoise pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés (NOTA)
26. Égypte : Bibliothèque d’Alexandrie (BA)
27. \*Espagne : *Organización Nacional de Ciegos Españoles – ONCE* (ONCE)
28. Estonie : Bibliothèque estonienne pour les aveugles
29. États‑Unis d’Amérique : Bibliothèque de l’État de Californie, Bibliothèque de livres sonores et en braille
30. \*États‑Unis d’Amérique : Bibliothèque du Congrès, Service pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés de la bibliothèque nationale (NLS)
31. États‑Unis d’Amérique : *American Printing House for the Blind* (APH)
32. États‑Unis d’Amérique : *Braille Institute of America*
33. Fédération de Russie : Bibliothèque de la République bachkire spécialisée pour les aveugles dite Bibliothèque Makarim Husainovich Tukhvatshin
34. Fédération de Russie : Bibliothèque nationale russe pour les aveugles
35. Fédération de Russie : Bibliothèque de Saint‑Pétersbourg pour les aveugles et les déficients visuels
36. Finlande : Bibliothèque Celia (CELIA)
37. \*France : Association Valentin Haüy
38. France : BrailleNet
39. \*France : Accompagner promouvoir et intégrer les déficients visuels (auparavant connue sous le nom de Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes) (apiDV)
40. \*Grèce : *Hellenic Academic Libraries Link* (HEAL‑Link) (AMELIB)
41. Guatemala : *Benemérito Comité Pro‑ciegos y sordos de* *Guatemala*
42. Hongrie : Fédération hongroise des aveugles et des malvoyants (MVGYOSZ)
43. Inde : *DAISY Forum of India* (DFI)
44. \*Irlande : Bibliothèque et médiathèque du Conseil national des aveugles d’Irlande *(NCBI)*
45. Islande : Bibliothèque sonore islandaise
46. Israël : Bibliothèque centrale pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture (CLFB)
47. Jamaïque : *Jamaica Society for the Blind* (JSB)
48. Japon : Bibliothèque nationale de la Diète
49. Japon : Association nationale des institutions de services d’information pour les déficients visuels
50. Kazakhstan : *The Republican Library for the Blind and Visually Impaired Citizens*
51. Kenya : *Kenya Institute for the Blind* (KIB)
52. Kirghizistan : Consortium des bibliothèques et de l’information (BIK)
53. \*Lettonie : Bibliothèque lettone pour les aveugles (LNerB)
54. Lituanie : Bibliothèque lituanienne pour les aveugles (LAB)
55. Malaisie : *St. Nicholas’ Home,* Penang(SNH)
56. Malawi : Université du Malawi, *Chancellor College* (UOFM)
57. \*Malte : Bibliothèques de Malte
58. \*Mexique : *Discapacitados Visuales I.A.P.* (DIVIAP)
59. Mongolie : Fédération nationale des aveugles de Mongolie
60. Mongolie : Service de bibliothèque en braille et d’accès numérique pour les aveugles de la bibliothèque publique d’Oulan‑Bator (UBPL)
61. Myanmar : Association nationale des aveugles du Myanmar (MNAB)
62. Népal : *Action on Disability Rights and Development* (ADRAD)
63. Niger : Union Nationale des Aveugles du Niger (UNAN)
64. Norvège : Bibliothèque norvégienne de livres sonores et en braille (NLB)
65. \*Nouvelle‑Zélande : *Blind Low Vision NZ* (anciennement connue sous le nom de *Blind Foundation*) (BLVNZ)
66. Ouganda : Association nationale des aveugles de l’Ouganda (UNAB)
67. Pakistan : *The Pakistan Foundation Fighting Blindness* (PFFB)
68. Palestine : *Palestine Association of Visually Impaired Persons* (PAVIP)
69. \*Pays‑Bas : *Bibliotheekservice Passend Lezen* (BPL)
70. \*Pays‑Bas : *Dedicon*
71. Pologne : Bibliothèque centrale du travail et de la sécurité sociale (DZDN)
72. Portugal : Bibliothèque nationale du Portugal (BNP)
73. Qatar : Bibliothèque nationale du Qatar (QNL)
74. République de Corée : Bibliothèque nationale pour les personnes handicapées en République de Corée (NDL)
75. République de Moldova : Centre national d’information et de réinsertion de l’Association des personnes aveugles de Moldova
76. \*République dominicaine : *Asociación de Ciegos del Cibao de la República Dominicana* (ACICIRD)
77. République dominicaine : *Biblioteca Nacional Pedro Henríquez Ureña* (BNPHU)
78. République dominicaine : *Fundación Francina Hungria*
79. République tchèque : *Czech Blind United* (SONS)
80. Roumanie : *Fundația Cartea Călătoare* (FCC)
81. Royaume‑Uni : *Seeing Ear Ltd*
82. Royaume‑Uni : *Torch Trust for the Blind*
83. Sainte‑Lucie : *St. Lucia Blind Welfare Association* (SLBWA)
84. Saint‑Vincent‑et‑les‑Grenadines : *National Public Library of St. Vincent and the Grenadines* (NPLSG)
85. Sierra Leone : Centre de formation pour les aveugles et les déficients visuels (Ecbvi)
86. Sri Lanka : *Daisy Lanka Foundation* (DLF)
87. Suède : Agence suédoise pour l’accessibilité des médias (MTM)
88. \*Suisse : *Associazione ciechi e ipovedenti della Svizzera italiana* (UNITAS)
89. \*Suisse : Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABAGE)
90. Suisse : Bibliothèque sonore romande (BSR)
91. Suisse : SBS Bibliothèque suisse pour personnes aveugles, malvoyantes et empêchées de lire (SBS)
92. Tadjikistan : Bibliothèque nationale du Tadjikistan
93. Thaïlande : Fondation chrétienne pour les aveugles en Thaïlande (CFBT)
94. Thaïlande : Bibliothèque nationale pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, *TAB Foundation* (TAB)
95. Tunisie : Loisirs et Cultures pour les Non et Mal‑voyants (IBSAR)
96. Tunisie : Bibliothèque nationale tunisienne (BNT)
97. Ukraine : Bibliothèque centrale Ostrovskyi spécialisée pour les aveugles (CLBU)
98. \*Uruguay : *Fundación Braille de Uruguay* (FBU)
99. Viet Nam : *Sao Mai Vocational and Assistive Technology Center for the Blind* (SMCB)
100. Zimbabwe : Ligue nationale des aveugles du Zimbabwe *(ZNLB)*

[L’annexe II suit]

## ANNEXE II : LISTE des signataires de la charte de l’édition en format accessible de l’abc

1. *Al Fulk Translation and Publishing* (Émirats arabes unis)
2. *Al Salwa Publishers* (Jordanie)
3. *Al‑Balsam Publishing House* (Égypte)
4. *Allen and Unwin* (Australie)
5. *Arnoldo Mondadori Editore* (Italie)
6. *Artanuji Publishing* (Géorgie)
7. *Associação Religiosa Editora Mundo Cristão* (Brésil)
8. Association des éditeurs nigérians (Nigéria)
9. *Bakur Sulakauri Publishing* (Géorgie)
10. *Bloomsbury Publishing Plc.* (Royaume‑Uni)
11. *Brinque‑Book Editora de Livros Ltda* (Brésil)
12. *Bristol University Press* (Royaume‑Uni)
13. *British Dyslexia Association* (Royaume‑Uni)
14. *Dar Al Aalam Al Arabi Publishing and Distribution* (Émirats arabes unis)
15. *Discover 21, Inc.* (Japon)
16. *Distribuidora Record de Serviços de Imprensa S.A.* (Brésil)
17. *É Realizações, Editora, Livraria e Distribuidora Ltda* (Brésil)
18. *Ediciones Godot* (Argentine)
19. *Ediciones Santillana, Argentina* (Argentine)
20. *Ediouro Publicações Ltda* (Brésil)
21. *Editora Albanisia Lúcia Dummar Pontes ME* (Brésil)
22. *Editora Arqueiro Ltda* (Brésil)
23. *Editora Atlas S/A* (Brésil)
24. *Editora Bertrand Brasil Ltda* (Brésil)
25. *Editora Best Seller Ltda* (Brésil)
26. *Editora Biruta Ltda* (Brésil)
27. *Editora Bonifácio Ltda* (Brésil)
28. *Editora Carambaia EIRELI* (Brésil)
29. *Editora Casa da Palavra Produção Editorial Ltda* (Brésil)
30. *Editora Claro Enigma Ltda* (Brésil)
31. *Editora de Livros Cobogó Ltda* (Brésil)
32. *Editora e Produtora Spot 1 Ltda* (Brésil)
33. *Editora Filocalia Ltda* (Brésil)
34. *Editora Fontanar Ltda* (Brésil)
35. *Editora Forense Ltda* (Brésil)
36. *Editora Gaivota Ltda* (Brésil)*Editora Globo S.A.* (Brésil)
37. *Editora Globo S.A.* (Brazil)
38. *Editora Guanabara Koogan Ltda* (Brésil)
39. *Editora Intrínseca Ltda* (Brésil)
40. *Editora Jaguatirica Digital Ltda* (Brésil)
41. *Editora José Olympio Ltda* (Brésil)
42. *Editora JPA Ltda* (Brésil)
43. *Editora Jurídica da Bahia Ltda* (Brésil)
44. *Editora Lendo e Aprendendo Ltda ME* (Brésil)
45. *Editora Manole Ltda* (Brésil)
46. *Editora Nova Fronteira Participações S/A* (Brésil)
47. *Editora Original Ltda* (Brésil)
48. *Editora Paz e Terra Ltda* (Brésil)
49. *Editora Pequena Zahar Ltda* (Brésil)
50. *Editora Prumo Ltda* (Brésil)
51. *Editora Record Ltda* (Brésil)
52. *Editora Reviravolta Ltda* (Brésil)
53. *Editora Rocco Ltda* (Brésil)
54. *Editora Schwarcz S/A* (Brésil)
55. *Editorial 5 / ED5* (Brésil)
56. *Editorial El Manual Moderno Colombia S.A.S.* (Colombie)
57. *Editorial el Manual Moderno, S.A. de C.V.* (Mexique)
58. *Edizioni Piemme* (Italie)
59. Elsevier (Royaume‑Uni)
60. *Elsevier Editora Ltda* (Brésil)
61. *GEN – Grupo Editorial Nacional Participação S/A* (Brésil)
62. *Giulio Einaudi Editore* (Italie)
63. *GMT Editores Ltda* (Brésil)
64. Hachette Livre (France)
65. *HarperCollins Publishers* (États‑Unis d’Amérique)
66. *House of Anansi Press* (Canada)
67. *Hudhud Publishing and Distribution* (Émirats arabes unis)
68. *Imago Editora Importação e Exportação Ltda* (Brésil)
69. *Intelekti Publishing* (Géorgie)
70. *J.E. Solomon Editores Ltda* (Brésil)
71. *Jorge Zahar Editor Ltda* (Brésil)
72. *Kadi and Ramadi* (Arabie saoudite)
73. *Kalimat Group* (Émirats arabes unis)
74. *Kogan Page* (Royaume‑Uni)
75. *Livraria do Advogado Ltda* (Brésil)
76. *LTC – Livros Técnicos e Científicos Editora Ltda* (Brésil)
77. *Macmillan Learning* (États‑Unis d’Amérique)
78. *NC Editora Ltda* (Brésil)
79. *New Africa Books* (Afrique du Sud)
80. *Oratia Media* (Nouvelle‑Zélande)
81. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
82. *Pallas Editora e Distribuidora Ltda* (Brésil)
83. *Penguin Random House Grupo Editorial México* (Mexique)
84. *Petra Editorial Ltda* (Brésil)
85. *PHI Learning Private Limited* (Inde)
86. *Pinto e Zincone Editora Ltda* (Brésil)
87. *Planeta de Libros* (Espagne)
88. *Publibook Livros e Papéis Ltda* (Brésil)
89. *Saber e Ler Editorial Ltda* (Brésil)
90. *SAGE Publications Ltd* (Royaume‑Uni)
91. *Sama Publishing, Production and Distribution* (Émirats arabes unis)
92. *Santillana Colombia* (Colombie)
93. *Santillana Educación S.L.* (Espagne)
94. *Santillana México* (Mexique)
95. *Silkworm Books Ltd* (Thaïlande)
96. *SM México* (Mexique)
97. *Sociedade Literária Edições e Empreendimentos Ltda* (Brésil)
98. *Sperling & Kupfer* (Italie)
99. *Starlin Alta Editora e Consultoria EIRELI* (Brésil)
100. *Summus Editorial Ltda* (Brésil)
101. Sydney University Press (Australie)
102. Syndicat national des éditeurs de livres (Brésil)
103. University of Michigan Press (États‑Unis d’Amérique)
104. *Verlag Barbara Budrich* (Allemagne)
105. *Verus Editora Ltda* (Brésil)
106. *Wahat Alhekayat Publishing and Distribution* (Émirats arabes unis)
107. *Waw Publishing* (Émirats arabes unis)
108. *Wits University Press* (Afrique du Sud)

[Fin de l’annexe et du document]